

# Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



## Edito

Chères Staviacoises, chers Staviacois,

Les saisons se succèdent et nous sommes déjà au milieu d'une année qui nous fait oublier l'édition 2022, où le Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise a démontré sa raison d'être. Grâce à toutes les collaboratrices, tous les collaborateurs et à la Direction, la crise sanitaire a pu être gérée de manière efficace et efficiente au service des personnes dans le besoin. Que toutes et tous en soient ici chaleureusement remerciés.

Et maintenant, si on oubliait, si on commençait chaque jour à écrire « une belle chose » que nous avons vécue ? Ou encore mieux, si nous la partageons avec notre famille, nos amis et nos collègues, afin d'entretenir la conscience de ce qui nous semble beau, agréable et positif, afin de renforcer notre confiance en nous et de mieux profiter de notre bonheur ? Le journal des bonnes nouvelles existe également si nous en écrivons tous une partie, il peut être volumineux et nous apporter plaisir et joie de vivre dans notre belle Commune.

La santé n'a pas de prix et le Réseau broyard l'a bien compris, tant au niveau des soins à domicile que de l'aide aux plus âgés et aux plus démunis. Voici quelques mots sur le futur home d'Estavayer-le-Lac. D'une conception adaptée aux besoins d'aujourd'hui avec des espaces clairs et lumineux, des chambres individuelles et des espaces conviviaux pour les visites, l'EMS répondra à des critères actuels. En effet, l'administration des soins a changé, tout comme les méthodes de travail et les besoins des résidents. Ce nouvel home sera adapté pour de nombreuses années à venir.

Je vous souhaite un bel été, dans la meilleure forme possible et me réjouis de vous retrouver lors des nombreuses activités qui auront lieu dans notre Commune.

Jean-Claude Votta, conseiller communal

### POINTS FORTS

- Les fées de la décoration
- 1<sup>er</sup> SlowUp de la Broye
- Sports-loisirs une aventure qui dure depuis 41 ans
- Vélos en libre-service
- Nouvelle saison culturelle





## Une administration communale à votre service

L'Administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**  
**Rue de l'Hôtel de Ville 11**  
**Bâtiment dit de La Grenette**

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service des bâtiments ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

### HORAIRE ESTIVAL

du 10 juillet au mercredi 16 août 2023  
ouverts tous les matins de 8h30 à 11h30. Après-midis fermés sauf le jeudi de 16h30 à 18h (uniquement l'accueil-contrôle des habitants)

Mardi 1<sup>er</sup> août : Fête nationale, les bureaux sont fermés.

Mardi 15 août : Assomption, les bureaux sont fermés.

Réouverture selon l'horaire normal dès le mercredi 16 août.

**Ouverture possible sur rendez-vous**  
**Bel été à toutes et à tous !**

Numéro de téléphone principal de l'Administration communale :

**026 664 80 00**

Adresse électronique :

**commune@estavayer.ch**

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site Internet : **www.estavayer.ch**

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Service des eaux et du domaine public, Crèche, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extrascolaire, etc.

## Ressources humaines

### NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL



M. Armand Villadoniga occupe depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 le poste de secrétaire général. Au bénéfice d'une grande expérience dans des postes de direction de grandes entreprises internationales, il possède également de bonnes connaissances en leadership, gestion du changement et transition organisationnelle. Déjà connu pour son commerce au sein de la ville d'Estavayer-le-Lac, il a décidé de venir partager son expérience du domaine privé et découvrir le fonctionnement d'une Administration publique depuis l'intérieur.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

### NOUVEAUX GRADES POUR NOS POLICIERS COMMUNAUX

Le Conseil communal a décidé de consolider le système des grades qui existe historiquement au sein de la Police communale. Il a édicté des critères pour la fixation de ces grades (ancienneté, qualité des prestations, fonction).

A la suite de cette refonte du système des grades, les changements suivants ont été effectués :

- Le Caporal Philippe Marguet a été nommé Sergent ;
- Le Caporal Grégory Henninger, suppléant du chef de Secteur, a été nommé Sergent ;
- Le Sergent Philippe Brasey, chef du Secteur, a été nommé Adjudant.

Toutes nos félicitations à ces fidèles collaborateurs pour ces promotions !



Sur la photo, de gauche à droite : Eric Chassot, syndic ; Sergent Philippe Marguet ; Adjudant Philippe Brasey ; Sergent Grégory Henninger ; Samuel Ménétrey, conseiller communal, responsable du Dicastère de la culture, du tourisme et de la sécurité.



# Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

## Séance du 28 mars 2023

Sous la présidence de M. Cyrille Gassmann, cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz, 55 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Nicolas Giacomotti, Groupe indépendant, à la présidence du Conseil général pour 2023 par 52 voix.
4. Elu M<sup>me</sup> Sophie Michel, Groupe PS-Les Vert.e.s à la vice-présidence du Conseil général pour 2023 par 54 voix.
5. Elu tacitement M<sup>me</sup> Phyllis Pritchett de Martini à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 23'400'000.00 TTC pour la rénovation du bâtiment historique du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac par 48 oui, 5 non et 2 abstentions.
7. Adopté les nouveaux statuts de l'Association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye par 54 oui et 1 abstention.
8. Adopté les nouveaux statuts de l'Association du GRAC (Groupement d'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) à l'unanimité.
9. Approuvé les modifications partielles du règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
10. Ratifié l'acte du 6 décembre 2022 portant sur un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3380 du Registre foncier de la Commune d'Estavayer, secteur Estavayer-le-Lac, à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 680'000.00 pour l'implémentation d'une solution de gestion électronique des documents (GED) au sein de l'Administration communale et pour l'accompagnement du projet sur 4 ans par 46 oui, 5 non et 4 abstentions.
12. Décidé du renvoi du crédit de travaux de CHF 198'000.00 TTC pour la création d'un parking de 56 places à la route des Lacustres à Estavayer-le-Lac par 50 oui, 4 non et 1 abstention.
13. Octroyé un crédit de travaux de CHF 847'000.00 TTC pour la mise en place d'un système de curage des conduites de prise d'eau au lac pour la production d'eau potable en lien avec le développement de la moule quagga à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
14. Octroyé un crédit d'étude de CHF 48'000.00 TTC pour l'aménagement de la voie dédiée à la mobilité douce reliant la Gare à la route de la Chapelle à Estavayer-le-Lac par 45 oui, 4 non et 5 abstentions (un conseiller général récusé).
15. Divers.

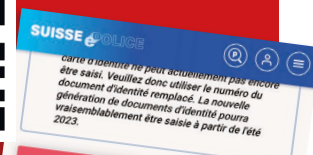


De gauche à droite: président sortant M. Cyrille Gassmann, président élu M. Nicolas Giacomotti et vice-présidente élue M<sup>me</sup> Sophie Michel

## DECLARATION DE VOL EN LIGNE

Sur notre site [estavayer.ch](http://estavayer.ch), vous avez la possibilité de déclarer un vol (cycles, etc.), des dommages à la propriété, la perte de plaques d'immatriculation, l'acquisition ou l'aliénation d'une arme et de réaliser d'autres démarches liées à la police et à la sécurité.

Cet accès permettra de gagner un temps précieux autant pour l'informateur que pour les autorités de police et d'assurer un suivi rapide de l'information. Pour de plus amples informations, voici un QR Code qui vous reliera directement à notre page Internet [www.suisse-epolice.ch/](http://www.suisse-epolice.ch/).



### Séances de préparation du Conseil général

Avant chaque Conseil général, chaque Groupe politique invite la population à assister aux séances de Groupe afin de préparer le Conseil général. Ces séances sont ouvertes à toutes et tous et leurs dates se trouvent sur notre site Internet, rubrique Conseil général ou via le QR Code.



### Procès-verbaux des séances du Conseil général

Nous vous informons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez aussi scanner le QR code pour un accès direct. Bonne lecture !





## NE PAS JETER DANS LES EVIERS

Ces déchets sont problématiques pour l'épuration des eaux claires et usées, ils bouchent les canalisations, bloquent les pompes et mettent hors service les stations de pompage.

Ne pas jeter dans les éviers, les toilettes ou les grilles d'évacuation des eaux des déchets tels que

- chiffons
- lingettes
- serviettes et tampons hygiéniques
- cotons-tiges
- huiles et graisses alimentaires
- etc.



## Séance du mardi 23 mai 2023

Sous la présidence de M. Nicolas Giacomotti, cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz, 57 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M. Martin Veluzat du Groupe PS-Les Vert.e.s au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
4. Elu tacitement M. Nicolas Baechler du Groupe indépendant comme membre suppléant au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
5. Elu tacitement M<sup>me</sup> Marie Hug du Groupe PS-Les Vert.e.s à la Commission financière pour la période administrative.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 1'550'000.00 TTC pour l'agrandissement de l'école primaire de Murist à l'unanimité (un conseiller général récusé).
7. Renvoyé l'octroi d'une délégation de compétence pour la signature d'un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3469, sise à Estavayer-le-Lac et l'octroi d'un crédit d'investissement maximum de CHF 2'500'000.00 pour un parking public, lié au nombre de places de parc, par 31 oui, 22 non et 2 abstentions (deux conseillers généraux récusés).
8. Octroyé une délégation de compétence au Conseil communal pour l'acquisition à terme (2027) du site de l'EMS « Les Mouettes » par 52 oui, 2 non et 3 abstentions.
9. Octroyé une délégation de compétence pour la signature de droits distincts et permanents (DDP) avec l'entreprise ORE SA selon les termes du contrat-cadre annexé au message, dans l'objectif du développement du campus industriel de la zone Plein Sud par 38 oui, 18 non et 1 abstention.
10. Divers.

La prochaine séance est fixée au mercredi 28 juin 2023 à 20h à la salle de la Prillaz. Il s'agit d'une séance extraordinaire. Les séances sont ouvertes au public.





Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



### **JULIE BOURQUI** Groupe PS-Les Vert.e.s

Née à Estavayer-le-Lac en 1996, j'y ai grandi et y réside actuellement. J'enseigne au CO de la Broye. Les moments passés entre amis et en famille sont précieux à mes yeux. J'aime beaucoup le sport, notamment le skater-hockey. J'apprécie également les tours à vélo, les randonnées en montagne et profiter du lac.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Estavayer est composée de plusieurs villages qui contribuent à la richesse de notre patrimoine. Sa cité médiévale renferme de nombreux trésors à découvrir. Ses plages environnantes offrent un cadre idéal pour se détendre. Venez profiter de la douceur de vivre qui caractérise notre Commune.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Un de mes vœux serait de voir les projets en cours se concrétiser, en particulier celui de l'aménagement des rives du lac. Je souhaiterais voir ces rives se transformer en un lieu accueillant et offrant un environnement propice aux rencontres.



### **ROMAIN LAMBERT** Parti UDC

Habitant et originaire de Font. Marié et père de famille (trois enfants). Electricien de profession, employé au service technique de Estavayer Lait S.A. Amoureux de l'Histoire et respectueux des traditions. Actuellement gouverneur de la Noble Confrérie des Bastians d'Estavayer-le-Lac. Passionné par la rénovation d'anciens véhicules (boguets/motos/Land-Rover).

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Charmante commune née de la fusion du chef-lieu broyard avec plusieurs villages environnants. Proche de la nature. L'agglomération avec un intéressant potentiel de développement.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Redonner une vie et une animation commerciale au centre-ville. Mettre tout en oeuvre afin de créer des emplois sur le territoire communal. Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises.



### **ANNE MEYER LOETSCHER** Groupe Le Centre

Enfance à Estavayer-le-Lac, je suis mariée à Christian et maman de Léa et Guillaume. Plongée dans le monde associatif depuis mon enfance, c'est naturellement que je me suis engagée en politique. Graphiste indépendante, députée au Grand Conseil, membre de diverses associations, j'aime le contact avec les gens, j'aime participer.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

La plus belle Commune du monde ! Vivre à Estavayer est une chance, je m'en rends compte chaque jour lorsque je marche au centre-ville, quel cadre de vie extraordinaire ! On se salue ici et là, on se rappelle des moments partagés. Estavayer, conviviale et merveilleuse.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Je rêve qu'Estavayer garde son charme actuel. Je rêve d'un centre-ville animé, d'infrastructures sportives, touristiques, culturelles rayonnantes et de structures adaptées pour les familles et les seniors. Il faudra prioriser les investissements et soutenir la réalisation des projets.



### **JEAN-MICHEL TARDY** Groupe Vernay

Né à Yverdon-les-Bains, marié, 2 enfants et grand-père depuis peu. Je travaille au Centre Educatif & Pédagogique à Estavayer-le-Lac en tant qu'employé au service technique. La musique est mon dada, en particulier la guggen dont je suis membre depuis 26 ans. J'ai également fait partie d'un groupe de rock pendant vingt ans.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

La Commune d'Estavayer est un lieu privilégié entre ville et campagne. Le charme des ruelles de sa ville, l'architecture des bâtiments, le bord du lac et toutes les manifestations qui ont lieu dans chaque village sont l'authenticité de ses habitants.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

J'espère qu'on va enfin voir les zones sportives sortir de terre. Un autre vœu serait que le Bataillon des pompiers de la Broye puisse avoir des locaux adaptés à leur mission. Les investissements dans les gros projets doivent être bien maîtrisés pour ne pas prêter d'autres projets moins grands, mais tout aussi importants.





## RETROSPECTIVE DES DECORATIONS DU ROND-POINT DE LA CROIX DE PIERRE



ENTRETIEN AVEC CLAUDIA, FLORINE ET MONIQUE

# RENCONTRE AVEC LES FEES DECORATIONS

### Comment choisissez-vous le thème des décorations saisonnières ?

En règle générale, nous choisissons un thème pour le rond-point de la Croix-de-Pierre. Cela peut être en fonction des manifestations (Fête de lutte, Artichoke, Tour de Romandie, etc.) ou un thème discuté avec toute l'équipe des Espaces verts. Ensuite, les décorations en ville sont réalisées soit sur le thème, soit par adaptation.

### Vous avez l'idée de base, comment passez-vous à la réalisation ?

On discute et on échange avec les collègues du Secteur sur la manière de procéder. Souvent, on laisse les idées mûrir et on se lance ! On est un trio complémentaire, certaines préfèrent apporter les idées et les autres sont excellentes pour la réalisation.

### Quand réalisez-vous les décorations et combien d'heures y passez-vous ?

Principalement de mi-décembre à début février lorsqu'il y a moins de travail sur le terrain. C'est important d'avoir une longue période pour pouvoir se consacrer à la réalisation. On peut laisser le matériel en place et ne pas tout ressortir à chaque fois. On a du plaisir à décorer la ville et on aime la liberté qu'on nous laisse pour le choix des décorations. On a plein d'idées mais parfois, il nous manque le temps pour les réaliser !

### De quels corps de métier avez-vous besoin pour la réalisation des décorations ?

- un menuisier pour tout ce qui touche au bois
- un constructeur métallique pour ce qui touche à la ferraille
- un peintre
- et les collègues paysagistes pour tout ce qui est des autres matériaux

On utilise beaucoup de matériaux de récupération et naturels. Nous avons besoin davantage de temps que d'argent.

### Quelle satisfaction ressentez-vous, une fois que vos décorations prennent vie dans les ronds-points ?

Tout d'abord, une satisfaction personnelle de voir ce que nos idées deviennent. Ensuite, du plaisir chaque fois qu'on passe à côté de nos réalisations. C'est aussi appréciable de recevoir les compliments des collègues et des citoyens.

### Recevez-vous des compliments ou a contrario des critiques sur votre travail ?

On reçoit majoritairement des compliments et des félicitations. S'il y a des critiques, elles passent plutôt par les réseaux sociaux, c'est plus facile !



# LA NUIT EST BELLE

Participez à une soirée ludique et pédagogique au cœur de la nuit, le vendredi 22 septembre 2023.

Différents ateliers et conférences gratuits vous permettront d'explorer les impacts de la pollution lumineuse et de vivre la nuit autrement, en famille ou entre amis.

A Bussy, Estavayer-le-Lac, Forel, Murist ou Vuissens, vous pourrez :

- Observer les étoiles et les papillons de nuit
- Vivre une balade nocturne remplie de surprises
- Découvrir la photographie de paysages nocturnes et l'astrophotographie
- Vivre un conte
- Partager un repas à la bougie

Retrouvez tous les détails et inscrivez-vous dès la mi-août sur [www.estavayer.ch/services-techniques-et-infrastructures/energies/la-nuit-est-belle](http://www.estavayer.ch/services-techniques-et-infrastructures/energies/la-nuit-est-belle)

Vous souhaitez soutenir ce projet ? Plongez au cœur de l'événement et participez aux ateliers en qualité de bénévole. Annoncez-vous sur la même page mentionnée ci-dessus.

**A cette occasion, l'éclairage public restera éteint sur tout le territoire communal, hormis à certains endroits pour des questions de sécurité.**



Photo: Port d'Estavayer-le-Lac photographié le 12 juillet 2021 à 2h05 par Marc Pury. Toute reproduction interdite

# FIL EN TROUPE HABILLE LA PLACE DE MOUDON



Après l'installation d'un sapin de Noël au crochet sous le parvis de la Grenette en 2022, l'Association Fil en Troupe, en collaboration avec le Secteur des espaces verts et la participation financière de la Commune, souhaite faire découvrir un nouveau concept à la place de Moudon.

Avec une septantaine de mandalas suspendus aux branches du tilleul, des barrières décorées aux couleurs de l'arc-en-ciel et des bancs recouverts de fleurs, Fil en Troupe rend hommage au tilleul centenaire et espère ravir les yeux des visiteurs.

## HISTOIRE DE LA PLACE DE MOUDON

Contemporaine du premier château d'Estavayer, la place de Moudon faisait partie du *castrum*, soit le bourg qui accompagnait le château de Motte-Châtel. Elle abritait des maisons seigneuriales aujourd'hui disparues.

La place tire son nom des descendants de François de Moudon qui avait racheté au début du 15<sup>e</sup> siècle la maison des donzels Mora. Au 16<sup>e</sup> siècle, la ville rachète les maisons seigneuriales dans le but de les démolir et de créer une place urbaine, la première que la ville ait compté. Datant de 1547, la Maison du Tir était le lieu d'entraînement des archers et des arquebusiers qui tiraient sur des cibles placées en contrebas du château de Chenaux.

Le vénérable tilleul fut planté au 16<sup>e</sup> siècle à l'occasion de l'aménagement de la place.





Heracleum



Renouée du Japon



Arbre à papillons

### ATTENTION AUX PLANTES ENVAHISSANTES

## LES NEOPHYTES

**On entend par néophyte une plante exotique introduite accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel.**

Parmi ces néophytes, certaines espèces sont dites « envahissantes »: elles se répandent rapidement au détriment des espèces indigènes. Leurs caractéristiques biologiques, comme une croissance rapide ou un taux de reproduction élevé, leur permettent de concurrencer et de supplanter à moyen ou long terme les espèces typiques d'un milieu naturel. Certains néophytes présentent des risques majeurs pour la santé humaine (pollen allergène de l'Ambroisie, brûlures de la peau provoquées par la Berce du Caucase).

Les envahisseurs peuvent altérer le fonctionnement des écosystèmes, engendrant des coûts élevés pour les communautés. Par exemple, le long des cours d'eau, « la Renouée du Japon » n'assure pas la même protection contre l'érosion que les espèces indigènes qu'elle concurrence. Elle provoque alors un affaiblissement des berges et de graves problèmes d'érosion.

Ces espèces envahissantes représentent donc une menace sérieuse pour la nature. L'ampleur du problème est telle qu'au niveau mondial, ces néophytes sont la deuxième cause de la diminution de la biodiversité. Afin de contrer la prolifération de ces espèces, des mesures de luttes actives devraient être mises en place. Pour les particuliers, un simple geste peut aussi contribuer à limiter la dissémination de ces espèces, par exemple en abandonnant les plantes ornementales envahissantes (ex : « le Buddleia » ou « l'Arbre à papillons ») au profit des espèces indigènes (voir la liste sur le site du Service des forêts et de la nature (SFN), section nature et paysage).

Le choix de la méthode de lutte contre ces plantes invasives doit se baser sur divers critères, dont l'efficacité à court et à long terme, les effets indésirables éventuels sur la faune et la flore, ainsi que les conséquences possibles par rapport aux investissements en temps, argent et main d'œuvre doivent être pris en compte.

Vous trouverez sur le site du Canton de Fribourg les informations complètes en relation avec les méthodes d'élimination de ces néophytes, telles que :

- Fauchage
- Couverture d'une feuille plastique
- Hachage des rhizomes
- Arrachage manuel
- Lutte chimique
- Lutte biologique

L'éradication de ces plantes passe aussi par une politique de « non plantation ».

Informations extraites du site de l'Etat de Fribourg: les néophytes dans le Canton de Fribourg

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

## COUP DE BALAI

Le 24 mars, 147 élèves des écoles de la Commune d'Estavayer ont participé à l'action « coup de balai ». 8 collaborateurs du Service des eaux et du domaine public ainsi que 7 enseignantes ont guidé les élèves et 7 apprentis d'ELSA. Ces derniers étaient présents dans le cadre d'une action en faveur du développement durable.

**53 kg de déchets ont été récoltés** dans 4 localités (Estavayer-le-Lac, Montbrelloz, Murist et Rueyres-les-Prés).



Le 25 mars, 91 personnes, souvent en famille, encadrées par 8 collaborateurs du Service des eaux et du domaine public ont participé à l'action « coup de balai » à Bussy, Estavayer-Le-Lac, Morens, La Vounaise et Vuissens.

En deux heures et trente minutes, **220 kg de divers déchets ont été récoltés.**





## CONTAINERS ENTERRES

### Pour une utilisation optimale des containers enterrés :

- Après le passage de la carte et la libération de l'ouverture par un « clac » (LED verte allumée)
  - > ouvrir le tambour immédiatement.

Cette rapide opération permet :

- au container de ne pas se mettre en erreur (LED rouge)
- de ne pas bloquer l'ouverture
- de rendre l'accès possible pour le citoyen suivant
- que la carte déchets ne soit pas débitée sans ouverture
- d'éviter le déplacement inutile d'un employé communal



Si, après le passage de la carte, le « clac » d'ouverture se fait entendre, mais que le tambour ne s'ouvre pas, c'est certainement qu'il a été bloqué par l'utilisateur précédent. Par conséquent, il ne faut surtout pas forcer son ouverture, mais utiliser un autre container enterré.

Vous pouvez vous rendre à l'Administration communale dès le lendemain avec votre carte, afin de vous faire rembourser le débit sans ouverture.

## INFORMATIONS

## CARTE DE DECHETTERIE

### En cas de perte

- annoncer la perte à l'Administration communale pour obtenir une nouvelle carte
- Blocage de la carte perdue
- Etablissement d'une nouvelle carte (caution de CHF 20.00)
- Transfert du crédit restant



### Carte perdue, retrouvée

- Ne plus l'utiliser et la ramener à l'Administration communale
- Remboursement du montant de la caution

### Carte d'un tiers trouvée

- Prendre contact sans délai avec l'Administration communale (026 664 80 00)
- Propriétaire averti
- Déposer la carte à l'Administration communale ou l'envoyer par la Poste

### Comment éviter que la carte se décharge

- Ne pas la stocker dans un endroit où elle peut s'endommager (voiture, pare-soleil, source de chaleur)
- Ne pas la laisser à proximité d'une source électromagnétique (type téléphone portable, micro-ondes, etc.)

## OU JETER SES AMPOULES ?

Remplacer ses vieilles ampoules par des LED permet d'économiser de l'énergie sans trop d'efforts. Mais attention, tous les bulbes ne sont pas bons à mettre à la poubelle.

### Déchets spéciaux en déchetterie :

Les ampoules économiques (fluocompactes) et les néons contiennent de la vapeur de mercure. Ils doivent être ramenés au point de vente ou déposés dans la collecte spéciale de la déchetterie. Pareil pour les LED qui sont des déchets électroniques contenant du verre et des métaux.

### Ordures ménagères :

En revanche, si vous avez encore des anciennes ampoules à incandescence (celles qui ont un filament dans le bulbe en verre) ou des ampoules halogènes, vous pouvez les jeter avec les ordures ménagères.

Dans le doute, mieux vaut ramener vos ampoules au magasin ou à la déchetterie. Contribue.ch, site de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets, est recommandé.

Source : Bon à Savoir – édition février 2023



## NOUVEAU CONCEPT ZERO DECHET A LA PLAGE DE FOREL

Il n'y a plus de poubelles, chacun repart avec ses déchets.

Utopique ? Le concept a déjà séduit de nombreuses communes situées au bord d'un lac, à l'instar de Préverenges et les retours sont réjouissants !



# ORGANIGRAMME DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE

**Jean-Marc Joye**

Chef de Secteur

Organisation générale

026 664 80 85

**Jacques Ding**

Fontainier réseau  
secteur 1 (ouest)

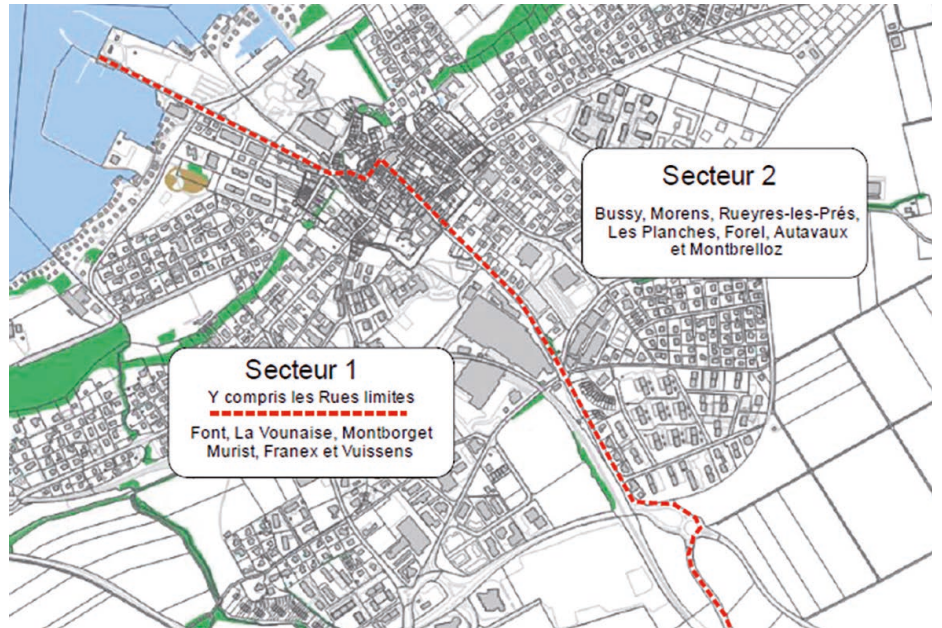


**Virgile Geissbühler**

Fontainier réseau  
secteur 2 (Est)

**Steve Lambert**

Fontainier technique  
ouvrages eau potable,  
compteurs



## BIENVENUE A M. VIRGILE GEISSBUHLER



En début d'année 2023, M. Virgile Geissbühler a rejoint l'équipe du Secteur de l'eau potable qui est à nouveau complète.

Fort de plusieurs années d'expérience et de formations dans le domaine de l'eau, M. Geissbühler est en liste pour obtenir son brevet fédéral de fontainier en 2024. Persuadé qu'il trouvera sa place parmi les citoyens de la Commune d'Estavayer, nous lui souhaitons beaucoup de plaisir au quotidien dans son nouveau travail.

## DEPART A LA RETRAITE DE M<sup>ME</sup> ELISABETH NELL

### METIER DE FONTAINIER

Le fontainier ou la fontainière est la personne qui gère et contrôle l'exploitation du réseau d'eau potable, de la source jusqu'au robinet des consommateurs.

Sur le terrain, elle contrôle les installations de captage, de traitement, de pompage et de transport de l'eau. Elle veille à ce que toutes les maisons et entreprises raccordées au réseau disposent d'eau potable en continu (24h/24), vérifie que la qualité de l'eau respecte les prescriptions légales et qu'elle ne s'altère pas.



Elisabeth travaille en tant que secrétaire à la Commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1990, dans un premier temps à la Commune de Montbrelloz puis suite à la fusion en 2006 des Communes d'Autavaux, Forel et Montbrelloz au sein de la Commune de Vernay avant de rejoindre en 2017 la Commune d'Estavayer, lors de la fusion de la Commune de Vernay avec les Communes d'Estavayer-le-Lac, de Morens, de Murist, de Bussy, de Vuissens et de Rueyres-les-Prés.

Elisabeth travaillait au secrétariat du Service des eaux et du domaine public et assurait en particulier le rôle de secrétaire de l'ERES (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac).

Professionnelle avec un sens aigu du franc parlé, Elisabeth va profiter de sa retraite avec ses proches. Nous lui souhaitons une excellente retraite et la remercions pour son travail et son engagement. Peut-être que certains d'entre nous la croiseront au bord du lac pour une baignade en eau froide qu'elle affectionne. Bon vent !





## SERVICE DU TERRITOIRE

# AUTORISATIONS POUR PISCINE, JACUZZI ET SPA

La belle saison arrive à grands pas et avec elle, peut-être l'envie d'installer une piscine ! Informez-vous sur les autorisations à demander.

Le Service du territoire rappelle que l'installation d'une piscine privée en zone à bâtir, enterrée ou posée au sol, couverte ou non-couverte, qu'elle soit chauffée ou non chauffée, **avec circuit de traitement d'eau, fait l'objet d'une demande de permis de construire** auprès de la Commune et qu'une mise à l'enquête selon la procédure simplifiée est requise, conformément à l'article 85, lettre j, du règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEc). Une mise à l'enquête se dépose sur l'application cantonale FRIAC (Fribourg Autorisation de Construire). Deux exemplaires du dossier en format papier doivent aussi être transmis au Service du territoire de la Commune.

Sans procédure de permis :

- Les piscines démontables ou gonflables sans circuit de traitement d'eau, non couvertes et non chauffées (selon l'art. 87 let. b ReLATEc).

Autres remarques :

- Les piscines ouvertes ne sont pas comptées dans de calcul de l'IOS (Indice d'occupation du sol).
- Les piscines couvertes et chauffées sont comptées et dans le calcul de l'IOS (Indice d'occupation du sol) et dans le calcul de l'IBUS (Indice brut d'utilisation du sol).

### Jacuzzi et SPA

L'installation d'un jacuzzi ou d'un SPA fait l'objet d'une demande de permis de construire auprès de la Commune, selon la procédure simplifiée. L'eau du bassin doit être chauffée intégralement par des énergies renouvelables ou des rejets de chaleur inutilisables autrement, conformément à l'art. 18 de la loi du 9 juin 2000 sur l'énergie (LEn). De ce fait, le chauffage de l'eau par un système 100 % électrique n'est pas autorisé.

### Hors de la zone à bâtir – zone agricole

Les piscines, y compris naturelles, biotopes et jacuzzis ne sont pas autorisés dans la zone agricole (informations sur le site internet du SeCA, constructions hors zone à bâtir, directive du 20.12.2022 relative aux habitations agricoles et bâtiments ruraux hors zone à bâtir).

N'hésitez pas à contacter le Service du territoire au 026 664 80 30 ou par courriel à [territoire@estavayer.ch](mailto:territoire@estavayer.ch)



Avec circuit de traitement d'eau



Avec circuit de traitement d'eau



Sans circuit de traitement d'eau

## SERVICE DU TERRITOIRE

### PROJETS HORS DE LA ZONE A BATIR – ZONE AGRICOLE

Pour tout projet hors de la zone à bâtir (zone agricole), l'autorisation spéciale de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) du Canton est requise.

Les possibilités sont très limitées et la procédure d'autorisation est plus complexe qu'en zone à bâtir.

Même si la demande préalable n'est pas rendue obligatoire par le règlement communal d'urbanisme, elle est fortement recommandée.

Le Service du territoire se tient volontiers à votre disposition pour toutes questions en lien avec vos projets !





ILS ONT ATTEINT LA MAJORITE EN 2023

## RECEPTION DES JEUNES CITOYENS

La traditionnelle rencontre des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 12 mai 2023. En effet, les jeunes nés en 2005 entrent dans leur majorité civile et civique. 100 invitations ont été envoyées et 26 jeunes ont répondu présents.

Après les félicitations d'usage, le syndic Eric Chassot a rappelé la chance de pouvoir voter afin de faire valoir ses idées et convictions. Il les a incités également à choisir un métier qui les passionne et à se former car notre monde est en constante évolution. Les membres du Conseil communal se sont également présentés et ont expliqué leurs Dicastères. Le président du Conseil général a pris la parole pour expliquer le rôle du Législatif et a incité les jeunes à s'engager en politique.

A la suite de cette partie officielle, le côté récréatif pouvait commencer.

Cette année, les jeunes, accompagnés par les autorités, ont commencé la partie sportive par une initiation au Golf Indoor à Payerne. Plus tard, un repas leur a été servi au restaurant du Port à Estavayer-le-Lac, dans une ambiance conviviale et décontractée.



SAVE THE DATE : 21 AU 24 SEPTEMBRE

## ESTABOUGE

Après pas moins de 13 éditions sous le concept « suisse.bouge le Duel intercommunal de la Coop » qui avait lieu chaque année au mois de mai, place cette année à ESTABOUGE.

ESTABOUGE, qui aura lieu du 21 au 24 septembre à Estavayer-le-Lac, est composé d'un nouveau comité et toujours soutenu par la Commune d'Estavayer et la FSG. En bref :

- **Événement déplacé en septembre**
- **Activités pour tout public**
- **Gratuit**
- **Créer le lien social**
- **Bouger, le sport c'est la santé**

Les Staviacois aiment bouger et sont attentifs à leur santé. Nous souhaitons proposer des activités traditionnelles ainsi que des nouveautés. Un programme varié, une soirée animée et un concours ponctueront cette 1<sup>re</sup> édition ESTABOUGE.

Nous pouvons déjà annoncer que le samedi aura lieu une course d'orientation dans la ville d'Estavayer-le-Lac avec de nombreux prix à faire valoir dans les commerces de la Commune.

Grâce à l'organisation ESTABOUGE, notre objectif est de promouvoir la santé par l'activité physique, ainsi que de réunir les jeunes et moins jeunes pour découvrir ou redécouvrir les bienfaits du sport. Nous avons la chance d'avoir dans notre région de nombreux clubs et associations qui proposent des activités sportives pour tout un chacun.

Sport détente, sport fun, sport découverte, sport tradition, il y en aura pour tous ! Le programme et davantage d'informations se trouvent sur Instagram et Facebook.

Save the date : en couple, en famille, entre amis ou seul afin de bouger gratuitement et certainement faire de belles rencontres.

Signé : (pas de ChapGPT, seulement un comité plein d'humanité, qui s'engage bénévolement pour vous !)



# SPORTS-LOISIRS ET THERESE MEYER, UNE LONGUE HISTOIRE D'AMOUR

Depuis 41 ans et ceci chaque été sans exception, Sports-Loisirs est organisé pour les jeunes de la région staviacoise. Mais quelle est l'origine de ce projet et dans quel but a-t-il été mis sur pied ? Pour y répondre, nous sommes allés à la rencontre de M<sup>me</sup> Thérèse Meyer.

**depuis 1982**

Pour trouver l'origine de ce concept, il faut remonter en 1982. M<sup>me</sup> Thérèse Meyer, qui est alors résidente d'Estavayer-le-Lac depuis quelques années, est élue au Conseil Communal. Elle se retrouve à la tête du Dicastère des affaires sociales, de la jeunesse et du sport. Elle est également la première femme à être élue au Conseil Communal de l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac. Afin de remplir pleinement son rôle, M<sup>me</sup> Meyer tient à s'informer et faire les choses au mieux. C'est dans ce but qu'elle assiste à une conférence de Riccardo Lucchini, alors professeur en sociologie à l'Université de Fribourg. Il en ressort que la jeunesse fribourgeoise a tendance à se retrouver l'été pour errer et vagabonder sur les plages du Canton de Fribourg, plages dont font notamment partie celles d'Estavayer-le-Lac. Pour contrer ce phénomène et occuper les jeunes, M<sup>me</sup> Meyer a alors l'idée de mettre sur pied des activités sportives durant l'été à Estavayer-le-Lac. C'est ainsi que le projet de Sports-Loisirs est né !

Commencent alors les démarches pour trouver des fonds. Après s'être adressée au Canton de Fribourg, à la Commune d'Estavayer-le-Lac ainsi qu'à CESA (actuellement ELSA), un petit budget est levé et Sports-Loisirs peut se concrétiser.

Pour organiser cette 1<sup>re</sup> édition, M<sup>me</sup> Meyer fait appel à M. Jacques Röthlisberger, moniteur de ski durant l'hiver et moniteur Jeunesse et Sports reconnu. C'est lui qui va prendre le relais afin de trouver des moniteurs pour encadrer les jeunes durant les semaines d'été. A noter qu'en 1982, ce n'était pas trois, mais bien sept semaines qui étaient proposées. Le format était très simple, les enfants avaient rendez-vous le lundi matin au centre de loisirs (actuellement dans le bâtiment de la crèche) et s'inscrivaient aux activités de la semaine, le coût pour une semaine s'élevait à CHF 10.00 pour toutes les activités. Les enfants rentraient chez eux pour le dîner ou prenaient un sandwich avec eux pour la pause de midi.

Les enfants ne s'inscrivaient pas à l'avance et c'était donc chaque lundi matin la surprise de savoir combien d'enfants seraient présents. Pour la petite anecdote, lors du premier lundi de Sports-Loisirs, les organisateurs avaient prévu d'avoir des enfants âgés d'au moins 12 ans. Mais surprise, suite à un problème de communication, des enfants de 10 ans se sont présentés pour participer à la semaine. Ni une ni deux, les organisateurs revoient quelques activités et au final tout se déroule très bien !

Depuis, Sports-Loisirs a évolué, mais garde quelques coutumes de l'époque, comme par exemple les inscriptions aux activités qui se font toujours le lundi. Cette année encore, pas moins de 280 enfants sont attendus pour les 3 semaines de Sports-Loisirs.



## PORTRAIT DE M<sup>ME</sup> THERESE MEYER

Après plusieurs années à Bulle, M<sup>me</sup> Meyer vient s'installer à Estavayer-le-Lac en 1976 où elle prend rapidement part à la vie politique locale. En 1982, elle est élue au Conseil communal et deviendra syndique de la ville de 1991 à 1999. De 1996 à 1999 elle sera également députée au Grand Conseil avant d'entrer au Conseil national de 1999 à 2011, Conseil national qu'elle préside en 2005. Depuis 1976, M<sup>me</sup> Meyer est toujours restée à Estavayer-le-Lac, ville qu'elle affectionne tout particulièrement.

## Sports-Loisirs 2023

Cette année, ce sont à nouveau 3 semaines d'activités qui sont organisées pour permettre aux enfants de faire des rencontres, de découvrir de nouvelles disciplines et de passer un moment inoubliable avec leurs amis.

- du 10 au 14 juillet: complet !
- du 17 au 21 juillet
- du 24 au 28 juillet

Si vous avez manqué l'occasion de vous inscrire, il reste encore peut-être quelques places pour l'édition 2023 sur la page Internet des sports : [www.estavayer.ch/sports](http://www.estavayer.ch/sports)





## L'ANIMATION JEUNESSE HORS MURS

Durant la période estivale 2023, l'Animation jeunesse proposera une présence dans les quartiers les mercredis de 14h à 17h30.

Diverses activités seront proposées dans les quartiers afin de maintenir le lien avec les jeunes tout en proposant des temps de loisirs et de découverte. L'Animation jeunesse pourra également se déplacer dans les villages au gré des besoins et des projets co-organisés avec les jeunes.

### Voici notre programme :

En juillet, tous les mercredis de 14h à 17h30, l'équipe d'animation proposera des activités au bord et sur le lac.

En août, l'équipe sera présente sur le quartier Chasseral/Croix-de-Pierre les mercredis 16 et 23 août de 14h à 17h30.

Ces rendez-vous peuvent se densifier en fonction de vos besoins, contactez-nous.

## ... ET QUOI D'AUTRE ?

Dans le cadre de Sports-Loisirs, l'équipe d'animation proposera deux ateliers aux jeunes participant-e-s. Ils pourront se défier lors d'un rallye et expérimenter la création de savons. Deux activités qui se vivront au Centre de Jeunes (CJE).

L'équipe d'animation accompagne toujours et avec plaisir des jeunes souhaitant concrétiser une idée. L'évolution de l'idée en projet puis en réalité est une véritable occasion d'apprentissage, de valorisation et de relation.

Plus d'infos sur [www.cjesta.com](http://www.cjesta.com) et nous vous encourageons à nous suivre sur les réseaux sociaux afin de découvrir les dernières nouveautés de l'Animation jeunesse.



**ado boulot sympa**

## BESOIN D'UN COUP DE MAIN ? PENSEZ A « ADO BOULOT SYMPA »

Estasympa coordonne une plateforme qui met en lien les personnes cherchant un coup de main (tondre le gazon, débarrasser un garage, nourrir des animaux, faire de la peinture, nettoyer un garage, ...) et des jeunes prêt-e-s à travailler. Rémunération par les demandeurs-euses selon l'âge.

Renseignements et contacts au 026 664 80 67 ou [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch)  
Suivez-nous sur <https://adoboulotsympa.weebly.com/> et sur Instagram @adoboulotsympa



Pour nous contacter :

Animation jeunesse  
[animation@estavayer.ch](mailto:animation@estavayer.ch)  
[www.cjesta.com](http://www.cjesta.com)  
026 664 80 67



## CAFE DEUIL

Les mercredis : 21 juin - 19 juillet - 16 août - 20 septembre - 18 octobre - 15 novembre - 20 décembre de 9h à 10h30.

Nous sommes à votre écoute pour accueillir et partager votre vécu dans la bienveillance, le respect et la confiance.

Claudine Duc: formatrice d'adulte  
Francine Clément: animatrice

Centre d'accueil « La Source »  
Couvent des Dominicaines  
Rue de Forel 1, 1470 Estavayer-le-Lac

Renseignements :  
Claudine Duc : 079 477 75 85  
Francine Clément : 079 529 20 56



## ATELIERS DE FRANÇAIS

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour animer nos ateliers de français !

- Vous souhaitez vous engager dans une activité bénévole ?
- Les échanges interculturels vous intéressent ?
- Vous vous sentez concerné/e par l'intégration des migrants dans votre région ?
- Formation et suivi garantis

Où ? A Estavayer-le-Lac, Domdidier  
Quand ? Dès septembre 2023  
Renseignez-vous dès maintenant au 026 347 38 87  
+ d'info: [migration.integration@croix-rouge-fr.ch](mailto:migration.integration@croix-rouge-fr.ch)



# AGENT-E ESTASYMPA



La Commune d'Estavayer lance la prochaine volée de formation d'agent-e estasympa.

Estasympa est un outil d'intégration qui vise à développer le vivre ensemble et renforcer la qualité de vie au travers d'une multitude de projets et actions qui vivent grâce aux agent-e-s estasympa, dits agent-e-s de promotion de la qualité de vie. L'intention est de créer la rencontre et ainsi favoriser une meilleure cohésion sociale.

Cette formation de base s'adresse à toutes les personnes motivées à développer le vivre ensemble et leur donne des clés pour s'investir dans ce but. Aucun prérequis particulier n'est exigé ; vous devez être âgé de plus de 18 ans et résider dans la Commune d'Estavayer. Cette formation se déroule sur six rencontres cet automne :

- 15 septembre et 8 novembre (19h-22h)
- 16 septembre, 7 octobre, 4 et 18 novembre (9h-16h30, y compris repas pris en charge)

Ce qui compte, c'est de porter les valeurs du projet et d'avoir envie d'être positif-ve et en contact avec ses concitoyens, pour faire vivre l'esprit sympa.

**Imperceptiblement, les agent-e-s estasympa tissent un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune.**

## Comment s'inscrire ?

Les intéressé-e-s sont invité-e-s à s'annoncer auprès de la coordination d'estasympa par téléphone au 026 664 80 67 ou par courriel à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch).

Le nombre de participant-e-s est limité (au minimum 8, et au maximum 12). Une séance d'information se tiendra avant la formation le 5 septembre 2023 à 19h à la rue du Musée 11 (2<sup>e</sup> étage) à Estavayer-le-Lac, suite à laquelle il sera possible de confirmer ou non son inscription.

## Coûts

Formation et repas gratuits pour les personnes s'impliquant dans un projet estasympa. Valeur de la formation CHF 1'000.00.



## SENIORS

# JASS

Chers seniors, cet été, vous pourrez si vous le désirez, aller jouer aux cartes au Buffet de la Gare (Rte de Lully 1) à Estavayer-le-Lac, de 14h à 16h env.

Voici les dates annoncées pour les cartes au Buffet de la Gare :

- 29 juin
- 13 juillet
- 27 juillet
- 10 août
- 31 août
- 14 septembre
- 28 septembre

M<sup>mes</sup> Danièle Berger et Béatrice Bocion se réjouissent de défier les joueuses et les joueurs.

Et que les coutumiers des jeudis après-midis à la Prillaz sortent leurs agendas. Les lotos et les parties de jass reprendront les jeudis après-midis dès le 5 octobre 2023, de 14h à 16h env.

## « ARNAQUE TELEPHONIQUE - PREVENTION »

La Police cantonale souhaite rendre attentives les personnes seniors devant des appels téléphoniques dits « appel-choc » en forte recrudescence ces derniers temps. Des escrocs, privilégiant les lignes fixes, peuvent se faire passer pour un-e membre de la famille, un-e agent-e de police, un-e membre du personnel d'une banque et tentent de gagner votre confiance puis exigent des données sensibles (n° AVS, date de naissance, coordonnées bancaires, codes, etc.). Dans le doute, raccrochez et appelez la police.

Pour plus d'informations : Unité Communication et prévention de la Police cantonale Fribourg.  
Info: [police@fr.ch](mailto:police@fr.ch) – 026 305 16 13

Plus d'info. : [www.estasympa.org](http://www.estasympa.org)  
et renseignements au 026 664 80 67 ou par mail à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch).





Le 23 juillet 2023 de 10h à 17h, on roule dans la Broye !

# 1<sup>ER</sup> SLOWUP DE LA BROYE

La Jeune Chambre Internationale de la Broye (JCIB) s'est lancée dans la grande aventure du SlowUp afin de faire profiter le plus grand nombre de notre incroyable région, ses atouts tant visuels, touristiques que gastronomiques.

A cheval sur deux cantons, d'Estavayer-le-Lac à Payerne, le parcours d'une longueur de 30 kilomètres pour un dénivelé total de 300m vous emmènera à travers les magnifiques paysages de la Broye vaudoise et fribourgeoise.

Le départ « officiel » se fera depuis le chef-lieu du District fribourgeois, à savoir Estavayer-le-Lac.

La Commune d'Estavayer et la Société de développement d'Estavayer-le-Lac et région pilotent les événements qui se trouvent sur le sol staviacois.

Qui dit SlowUp, dit zone inaccessible par les véhicules motorisés le 23 juillet de 9h à 18h. Merci de vous référer au plan ci-dessous afin d'anticiper vos éventuels déplacements motorisés.

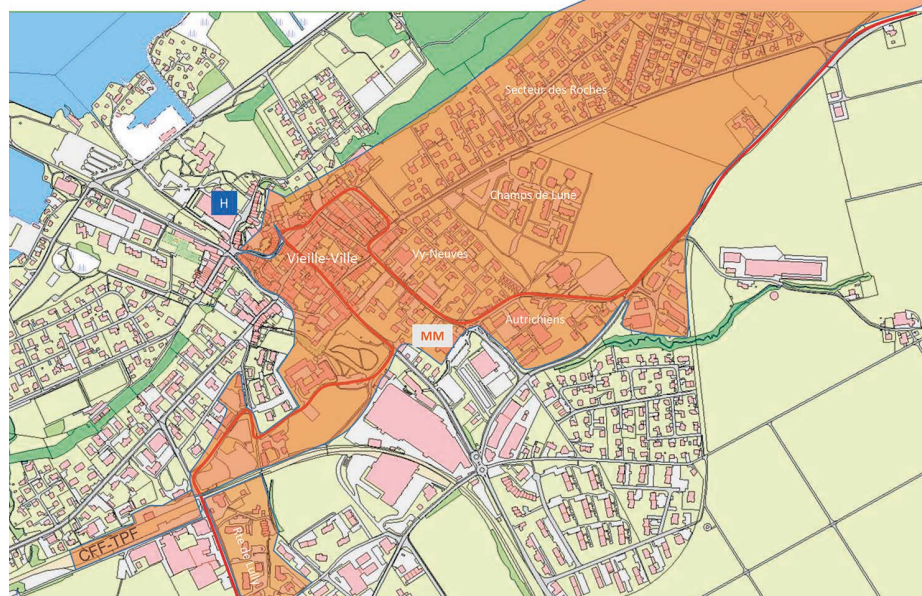
Que vous soyez sportifs du dimanche ou sportifs d'élite, venez profiter de cette journée réservée à la mobilité douce. Et parce que le plaisir n'est jamais loin de nos motivations sportives, profitez de nos commerces en ville et des deux zones de fête tenues par nos sociétés locales !

**+ d'informations: [www.slowup.ch/broye](http://www.slowup.ch/broye)**



Quartiers inaccessibles par véhicules motorisés le dimanche 23 juillet 2023 de 09h00 à 18h00

Parcours du Slow Up



# SlowUp

## la Broye

Dimanche  
23.07.2023

Estavayer-le-Lac - Payerne

Venez soutenir nos sociétés locales !

### PLACE DE FETE A LA PRILLAZ

- Partie officielle
- Une tonnelle de 17m ø
- Stands de nourriture
- Animations :
  - « les Bikers » groupe de rock à vélo
  - « Ramdam » : VTT freestyle
  - « Yldor »: acrobate à vélo
  - Initiation à l'aviron (ergomètre)
  - Initiation au triathlon
  - Blind test par le Chœur de mon cœur
  - Maquillage pour les enfants
  - DJ et animation musicale



### ZONE ROUTE DE GRANDCOUR

Entre Montbrelloz et Rueyres-les-Prés

- Bar
- Stand de nourriture
- Animations :
  - « Foot » par le FC Petite-Glâne
  - « Eveil musical » par la Fanfare la Villageoise



# VELOS EN LIBRE-SERVICE DANS LA BROYE ET A ESTAVAYER

L'action mobilité de la COREB pour 2023 est concrétisée à travers le lancement d'un projet pilote de réseau de vélos électriques en libre-service. Issu d'une collaboration entre plusieurs communes broyardes, la société FribikeSharing SA, la COREB et les cantons de Vaud et Fribourg, ce projet verra l'installation de 88 vélos, dont 25 à Estavayer. Le principe est simple : les vélos électriques Pick-e-Bike sont stationnés aux endroits indiqués ci-dessous sur le territoire d'Estavayer. Réservation et déverrouillage sont réalisés au moyen d'une application pour smartphone. Le vélo n'est pas lié à une station, mais doit être stationné à un endroit adapté au parcage et dans la zone couverte par l'action. Le coût est de CHF 0.35/minute d'utilisation et des minutes gratuites pourront être obtenues par différents moyens.

Ce projet permet de soutenir des zones moins bien desservies par les transports publics, étoffer l'offre de mobilité douce, utiliser des services partagés par la population des deux cantons et enfin récolter des données pour orienter la stratégie future.

Un point de situation sera fait à la fin de l'été pour décider de la suite à donner à ce projet pilote. N'hésitez pas à tester cette nouvelle offre disponible dans tous les secteurs de notre Commune.

Localité	Vélos	Zone de parcage
Autavaux	2	Ecole
Bussy	2	Arrêt de bus
Estavayer-le-Lac	6	Gare et Rte de Grandcour
Font	2	Ecole
Forel	2	Ecole
Montbrelloz	2	Ecole
Morens	2	Abri
Murist	3	Ecole
Rueyres-les-Prés	2	Ecole
Viüssens	2	Parking communal



**Marche à suivre**

TÉLÉCHARGE L'APPLICATION

INSCRIS-TOI

DÉVERROUILLE LE VÉLO, METS LE CASQUE ET C'EST PARTI!

STATIONNE LE VÉLO, TERMINE LA LOCATION

**Une affaire qui roule**

pickbike.ch



Télécharge l'application et commence à rouler!



# SONDAGE SUR VOTRE MOBILITE

**LA COREB LANCE UN SONDAGE POUR CONNAITRE LES PRATIQUES ET LES ATTENTES DE LA POPULATION BROYARDE**



La COREB souhaite disposer d'une meilleure connaissance de la mobilité des habitant-e-s de la Broye à travers l'établissement d'un diagnostic des pratiques de mobilité et des attentes de la population en la matière. Les résultats de cette enquête permettront de mieux orienter ses actions futures.

Vaud et Fribourg sont les cantons de Suisse romande qui ont connu la plus forte évolution démographique ces dix dernières années. Sur le plan économique, une série d'implantations majeures ont été réalisées et d'autres projets sont également en cours. Cette dynamique de développement soulève des enjeux en matière de mobilité.

Afin d'établir un diagnostic des pratiques actuelles, la COREB lance une enquête auprès de la population broyarde. Elle contiendra des questions concernant les déplacements domicile – travail et/ou formation, mais également sur la mobilité liée aux loisirs.

Historiquement, la structure géographique de la Broye implique un fort usage de la voiture privée. Le sondage permettra de montrer si le développement récent et en cours de la desserte en transports publics engendre un report de mobilité et, dans le cas contraire, d'identifier les freins à ce report. Les données à disposition manquent également concernant la mobilité douce alors que le vélo et le vélo électrique semblent disposer d'un potentiel intéressant dans la région en raison notamment de sa topographie.

La COREB a mandaté le bureau BMH, bureau de sciences sociales appliquées à l'urbain et à la mobilité, pour coordonner et réaliser cette étude dont les résultats seront connus à la fin de l'été.





# THEATRE DE LA PRILLAZ SAISON 2023-2024

La Commission du théâtre de la Prillaz est heureuse de vous proposer 10 pièces de théâtre, il s'agit principalement de comédies ! En plus, cette année, nous avons l'opportunité de vous proposer deux spectacles hors de la saison habituelle car d'un autre genre (comédie musicale ou pour le jeune public).

Toutes les informations sur la programmation se trouvent sur le site Internet [www.estavayer.ch/theatre-prillaz](http://www.estavayer.ch/theatre-prillaz). Vous avez la possibilité de choisir vos places, commander, payer et imprimer vos billets dès le 3 juillet directement en ligne sur [www.booking-corner.com/prillaz](http://www.booking-corner.com/prillaz).

Mardi 31 oct. 2023 à 20h.

MARIE FUGAIN CHRISTIAN VADIM MANUEL GELIN JULIETTE MEYNIAC

**UN CONSEIL D'AMI**

UNE COMÉDIE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR DIDIER CARON

Mardi 07 nov. 2023 à 20h.

**LADY AGATHA**  
L'incroyable vie d'Agatha Christie

Une pièce de ALY BOUGHERRA et CHRISTOS MITROPOLIS

Mer. 22 nov. 2023 à 20h.

**BERLIN BERLIN**

2 MOLIERES 2022  
MEILLEURE COMÉDIE DE L'ANNÉE & MEILLEUR COMÉDIEN

Mer. 13 déc. 2023 à 20h.

**CHERS PARENTS**

UNE COMÉDIE D'EMMANUEL PATRON ET ARMELE PATRON

\*\*\*\*\* LE SUCCÈS DE L'ANNÉE ! \*\*\*\*\*

« Jubilaire » « Une comédie inflammable » « Un pur régal »  
LE PARISIEN LE FIGARO TELÉRAMA

Mer. 24 janvier 2024 à 20h.

Après THE CANAPÉ la nouvelle comédie de PATRICE LÉCONTE

**MON VOISIN NU**

ARNAUD TSAMERÉ CYRILLE ELIDIN PAULINE LEFÈVRE

Mise en scène PATRICE LÉCONTE

Mer. 07 février 2024 à 20h.

LEANDRE ROXANE MICHELET

**LE COUPLE NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ**

«UNE COMÉDIE A MOURIR DE RIRE»  
SUCCÈS PARIS

Mardi 27 février 2024 à 20h.

**LE MANTEAU DE JANIS**

PHILIPPE LELIÈVRE

UNE PIÈCE D'ALAIN TEULIÉ

Lundi 04 mars 2024 à 20h.

**Oublie-moi**

MARIE-JULIE BAUP THIERRY LOPEZ

2023 MOLIERES

Mardi 16 avril 2024 à 20h.

LAËTTIA MILOT CARTMAN  
JEAN-BAPTISTE SHELMEKDINE

**UN DINER D'ADIEU**

UNE COMÉDIE DE MATTHIEU DELAPORTE ET ALEXANDRE DE LA PATELLIERE

Lundi 22 avril 2024 à 20h.

**PALAIS-ROYAL**

Après le succès de J'AI SERVI DETOÛ

**Une idée géniale**

La nouvelle comédie de SEBASTIEN CASTRO

Mer. 04 oct. 2023 à 20h.

*Celui qui chante*

**MICHEL BERGER**

Di. 12 novembre 2023 à 16h

**Petit Chaperon rouge**  
LE MUSICAL

Spectacles programmés en plus de la saison habituelle.



# MARCHE HEBDOMADAIRE

Depuis le début du mois de mai, les marchés hebdomadaires du mercredi et du samedi ont été déplacés à la Grand-Rue. Cette initiative a pour but de proposer de l'animation dans la Grand-Rue et sera poursuivie jusqu'à la fin de la période des marchés. C'est l'occasion de profiter de faire le plein de bonnes et belles choses au marché, tout en profitant des terrasses et en passant faire un tour dans les commerces du centre-ville d'Estavayer-le-Lac !

## VOUS SOUHAITEZ TENIR UN STAND ?

Le marché cherche de nouveaux exposants **pour le samedi** ! En cas d'intérêt, contactez la déléguée à l'économie locale par courriel : [m.raffini@estavayer.ch](mailto:m.raffini@estavayer.ch).

# LOCAL DE LA GRAND-RUE

## LE BAR EPHEMERE PLACEBO

Du 26 mai au 25 juin, l'ancien local de la pharmacie BENU à la Grand-Rue 25 s'est transformé en bar éphémère dans le respect de l'histoire du lieu. Tenu par un groupe de jeunes adultes dynamiques de la région, regroupés sous le nom YALU 360 qui proposent régulièrement des concepts novateurs dans la Broye (Estavayer et Payerne), le bar a été nommé PLACEBO en référence à l'activité qui a fait vivre ce lieu de la Commune pendant des années. Leur idée de bar à cocktail a contribué à dynamiser la Grand-Rue en proposant une alternative saisonnière répondant à une clientèle différente et complémentaire aux établissements actuels.

## ET LA SUITE ?

Avec la fin du bar éphémère, le local de la Grand-Rue 25 cherche un nouveau souffle, dès le 18 juillet ! Cette magnifique arcade avec une surface de vente d'environ 80 m<sup>2</sup> est à louer pour une activité éphémère. C'est l'occasion de tester l'attractivité de votre commerce dans la ville d'Estavayer-le-Lac ou simplement de bénéficier d'un local au loyer et à l'emplacement avantageux durant une période limitée, dans une ancienne pharmacie authentique.

Vous êtes intéressé-e-s par la sous-location de ce bien ou vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à contacter la déléguée à l'économie locale pour en savoir plus, au 026 664 80 03 ou par courriel : [m.raffini@estavayer.ch](mailto:m.raffini@estavayer.ch).

# ZONE PIETONNE ESTIVALE

La zone de rencontre du centre-ville d'Estavayer-le-Lac a laissé place à la zone piétonne estivale pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Vous trouverez ici un récapitulatif du fonctionnement de la zone piétonne afin de circuler à Estavayer-le-Lac le plus sereinement possible.

## GRAND-RUE

Comme l'année passée, la Grand-Rue est devenue piétonne à partir du Banc des Halles jusqu'au bas de la rue du Musée. En ce qui concerne les riverains, l'accès reste autorisé par le haut de la rue pour accéder à l'impasse du Jardin du Cerf. Les livraisons sont également possibles depuis le haut de la Grand-Rue. Les cyclistes, quant à eux, ont le droit de circuler dans la Grand-Rue dans les deux sens.

## RUE DE L'HOTEL DE VILLE

La rue de l'Hôtel de Ville est également fermée à la circulation, comme en 2022, uniquement le week-end, dès le vendredi soir 18h jusqu'au dimanche 24h. Les cyclistes ont le droit de circuler dans le sens montant de la rue.







## EN SEPTEMBRE A L'AZIMUT

**Vendredi 08.09.23 à 20h30 (19h30)**  
**CHARLES NOUVEAU** | « Joie de vivre »  
Humour

**Vendredi 15.09.23 à 20h30 (19h30)**  
**BLAKE EDOURADO** | « Des trucs et  
des machins »  
Magie | Humour | Illusion

**Dimanche 17.09.23 à 17h (16h)**  
**JEAN-CLAUDE HURNI** | Parole &  
musique

**Judi 21.09.23 à 20h (19h30)**  
**CONFERENCE DE DIDIER ZBINDEN**  
Trek au Népal, région du Khumbu

**Samedi 30.09.23 à 20h30 (20h)**  
**MONCEF GENOUD** | Piano

**Découvrez toute la programmation  
de la nouvelle demi-saison de  
septembre à décembre 2023 sur  
[www.l-azimut.ch](http://www.l-azimut.ch)**

## PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PAGE FACEBOOK

Le site Internet [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch) est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.



Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



Estavayer  
L'énergie d'innover



# Manifestations

**de juillet à septembre 2023** Selon infos reçues officiellement au 31.05.2023

### JUILLET

1 <sup>er</sup> juillet	<b>P'tit Marché villageois</b>	Murist
1 <sup>er</sup> et 2 juillet	<b>Fête de la Lutte</b>	Pré du HIB
23 juin au 6 juillet	<b>Open air Cinéma</b>	Cour du Château
9 juillet	<b>Trikids</b>	Pré hippique
14 et 15 juillet	<b>Esta'Swing</b>	Vieille-Ville
22 juillet	<b>Marché staviacois</b>	Vieille-Ville
23 juillet	<b>Slow Up de la Broye</b>	référence page 16
26 au 29 juillet	<b>Estivale</b>	Place Nova Friburgo
31 juillet	<b>Fête nationale</b>	Font, Vuissens

### AOUT

31 juillet au 6 août	<b>Giron de Jeunesse</b>	Montbrelloz
1 <sup>er</sup> août	<b>Fête nationale</b>	Place de Moudon
1 <sup>er</sup> août	<b>Fête nationale</b>	Murist
5 et 6 août	<b>12 heures nautiques</b>	Piscine du CO
11 au 13 août	<b>Brocante</b>	Vieille-Ville
12 août	<b>Fête du Port</b>	Port de Plaisance
12 et 13 août	<b>La Nuit de la Boule</b>	Plage communale
25 au 27 août	<b>Bénichon</b>	Vieille-Ville
26 août	<b>Pizza Party</b>	Murist

### SEPTEMBRE

2 septembre	<b>Aubade Tattoo</b>	Vieille-Ville
2 au 4 septembre	<b>Régates C3L</b>	Port de Plaisance
7, 9 et 10 septembre	<b>Bénichon</b>	Murist
9 et 10 septembre	<b>Bénichon</b>	Forel, Bussy
10 et 11 septembre	<b>Bénichon</b>	Font
23 septembre	<b>Recrotzon</b>	Bussy, Forel, Murist
24 septembre	<b>Recrotzon</b>	Rueyres-les-Prés
21 au 24 septembre	<b>Championnat suisse ILCA</b>	Port de Plaisance
22 septembre	<b>La nuit est belle</b>	Divers emplacements
30 septembre	<b>Bal des Pèdzes</b>	Bussy

### IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Media f imprimerie • Diffusion: 5'150 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an



Estavayer